

**NICE
CÔTE
d'
AZUR**



VILLE DE NICE

**INNOVATION,
SERVICES et NOUVELLES TECHNOLOGIES**

**Nice, ville d'expérimentation
du « Sans Contact Mobile »**

Conférence de presse

Vendredi 22 mai 2009 à 15h30

Villa Masséna, Nice

**NICE
CÔTE
d'AZUR**



VILLE DE NICE

Nice, le 22 mai 2009

INNOVATION, SERVICES et NOUVELLES TECHNOLOGIES

Nice, ville d'expérimentation du « Sans Contact Mobile »

Conférence de presse
Vendredi 22 mai 2009 à 15h30
Villa Masséna, Nice

Christian Estrosi, Président de la Communauté Urbaine *Nice Côte d'Azur*, Député-maire de Nice et **Luc Chatel**, Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation tiendront un point presse sur :

> Nice, ville du « Sans Contact Mobile »

Nice sera prochainement une des villes européennes les plus en pointe dans le domaine de la technologie « Sans Contact Mobile ».

A partir du printemps 2010, 3.000 utilisateurs pourront s'équiper de mobiles « NFC » (Near Field Communication) et tester sur le territoire de *Nice Côte d'Azur* un bouquet de services qui facilitera leur vie quotidienne. Ce « portefeuille électronique » s'utilisera dans des domaines aussi variés que celui des transports en commun, du commerce, de la vie étudiante et culturelle etc.

Le projet est élaboré en collaboration avec trois opérateurs de téléphonie mobile (Orange, Bouygues Telecom et SFR), l'Université Nice Sophia-Antipolis, les industriels, les acteurs du transport en commun (Véolia Transport), les banques, les collectivités et avec le soutien du « Forum des Services Mobiles Sans Contact » lancé par Luc Chatel en avril 2008.

***Nice Côte d'Azur* sera un territoire leader en Europe dans l'utilisation de ces nouvelles technologies numériques.**

> L'e-santé

Lors de cette conférence de presse, Luc Chatel interviendra sur le soutien de l'Etat et des collectivités aux opportunités de croissance dans le domaine des services mobiles sans contact et notamment de l'e-santé.

Nous vous remercions par avance de votre présence et de l'écho que vous voudrez bien réserver à cette information.

Contacts presse : Emmanuelle Gantié – 04 97 13 42 12 - emmanuelle.gantie@ville-nice.fr
Sophie Fabrello – 04 97 13 22 37 - sophie.fabrello@ville-nice.fr
Pauline Detourbet – 04 97 13 33 78 – pauline.detourbet@ville-nice.fr

> Nice, ville du « Sans Contact Mobile »

Une ambition : faire de Nice et de *Nice Côte d'Azur*, un territoire leader en Europe dans l'utilisation des nouvelles technologies numériques.

La ville de Nice sera d'ici peu un territoire d'expérimentation des nouvelles technologies numériques « Sans Contact Mobile » ou « Near Field Communication » (NFC).

Sous l'impulsion de Christian Estrosi, Président de la Communauté urbaine *Nice Côte d'Azur* et Député-maire de Nice, *Nice Côte d'Azur* a en effet l'ambition de devenir un territoire économique de dimension internationale, une terre d'innovations dont le degré de compétitivité la placera au niveau des plus grandes métropoles européennes.

Afin d'encourager tout projet ou toute initiative de développement dans ce domaine et de conduire de manière ambitieuse des actions d'innovation numérique, il est essentiel de renforcer les liens entre collectivités territoriales, organismes de recherche, entreprises et industriels.

Nice Côte d'Azur possède de nombreux atouts pour permettre l'émergence de nouveaux usages des technologies numériques ; les forces en présence sur le territoire ont des compétences reconnues dans ce domaine comme l'Université de Nice-Sophia Antipolis, à la pointe des technologies numériques, le pôle de compétitivité SCS « Solutions Communicantes Sécurisées » ou les entreprises et start-up locales.

Une application concrète : l'expérimentation, à Nice, de la nouvelle technologie « Sans Contact Mobile » à partir du printemps 2010.

La France est aujourd'hui à la pointe de la technologie « Sans Contact Mobile », grâce aux travaux de ses opérateurs de téléphonie mobile, des acteurs du transport en commun, de la grande distribution, des groupes bancaires, de l'industrie de la carte à puce etc. et grâce au soutien du **Forum des Services Mobiles Sans Contact (FSMSC)** mis en place par Luc Chatel en avril 2008.

A partir du printemps 2010, Nice réalisera un premier déploiement d'un bouquet de services « sans contact » chargés sur les mobiles de 3.000 clients (1000 par opérateur) ciblés par trois opérateurs de téléphonie mobile (Bouygues Telecom, SFR et Orange).

Le projet de « **Nice, ville du Sans Contact Mobile** » proposera à ces 3.000 utilisateurs de s'équiper de mobiles commerciaux équipés de la technologie NFC (Near Field Communication) et de tester ce « portefeuille de services » dans leur vie quotidienne.

Nice mènera dans un premier temps cette expérimentation dans les domaines de la billettique des transports (Veolia Transports), de l'information voyageurs, de l'information culturelle (musées), de la valorisation du patrimoine et de l'éducation (campus universitaire).

Bus, tram, vélo... de multiples possibilités !

1. je charge mon application transport sur mon mobile



2. je charge mes titres



3. je valide avec mon mobile



- ticket unitaire ou abonnement
- paiement en local ou à distance

Ce test grandeur nature, première européenne, constituera une étape clé avant le déploiement national de ces nouveaux services. Ce projet pilote avant-gardiste et d'envergure, multi-opérateurs et multiservices, positionnera Nice comme une ville leader, au niveau national comme international, dans le domaine de l'innovation numérique au service du citoyen.

Le projet s'appuiera sur les mécanismes d'interopérabilité mis en place par **l'Association Française du Sans Contact Mobile (AFSCM)** qui en assurera la coordination générale aux côtés de la Communauté urbaine *Nice Côte d'Azur* et de la ville de Nice.

Qu'est-ce que la technologie « Sans Contact Mobile » ou NFC ?

Les mobiles sans contact sont une nouvelle génération de téléphones portables, capables d'interagir avec leur environnement grâce à la technologie « NFC » (Near Field Communication = Communication de courte portée). Il suffit d'approcher le téléphone à quelques centimètres d'un lecteur pour déclencher une action : validation d'un ticket de transport, paiement d'un achat, accès à une page d'information par exemple.

Le mobile permet ainsi de stocker une version électronique des cartes de paiement ou d'accès, que l'utilisateur peut gérer et personnaliser via son écran et son clavier. L'acquisition et la distribution sont en effet dématérialisées et l'interface avec l'utilisateur est enrichie grâce à l'environnement du mobile. Le stockage et la gestion d'une multitude de "cartes virtuelles" dans le mobile (activation, codes confidentiels, suivi du solde) sont donc simplifiés.

Le « Sans contact » facilite la vie quotidienne



[La Communauté urbaine Nice Côte d'Azur porte le projet « Nice ville du Sans Contact Mobile »](#)



Nice Côte d'Azur souhaite soutenir ou participer à tout projet touchant au domaine de l'innovation numérique, afin d'offrir aux citoyens des services publics à la pointe de la technologie « Sans contact mobile ». Ainsi, elle répondra et participera aux appels à projet nationaux ou régionaux.

Plusieurs actions sont initiées :

- ♦ La ville de Nice et la Communauté urbaine *Nice Côte d'Azur* réalisent actuellement une convention de partenariat visant à mener des actions communes dans le domaine de l'innovation numérique ;
- ♦ La charte de partenariat entre la ville de Nice, la Communauté urbaine NCA, Bouygues Telecom, SFR, Orange, l'université de Nice-Sofia Antipolis et Veolia Transports, qui définira le cadre d'intervention de chacun des partenaires du projet « NFC » multi-opérateurs multiservices est en cours de préparation ;

Les partenaires de Nice Côte d'Azur dans le projet « Nice, ville du Sans Contact Mobile »



BOUYGUES TELECOM

Créée en 1994, Bouygues Telecom compte plus de 9,7 millions de clients, dont 7,3 millions de clients Forfait, et 8.650 collaborateurs. L'entreprise a pour ambition de "devenir la marque préférée de service de communication mobile, fixe, TV et Internet" qui libère les usages en privilégiant l'accueil, le conseil, le service et l'accompagnement de ses clients.

Créatrice du forfait en 1996, puis des offres illimitées avec Millenium en 1998 et Neo en 2006, Bouygues Telecom lance Neo.2 en 2008, qui permet au client de choisir sa période d'illimité vers tous les opérateurs. La même année, Bouygues Telecom acquiert son propre réseau fixe et devient fournisseur d'accès Internet (FAI) avec la Bbox.

En 2009, Bouygues Telecom invente Ido les Tout-en-un : le client choisit le meilleur forfait mobile et profite des services de la Bbox : téléphonie fixe, télévision et internet.

Le réseau Internet mobile de Bouygues Telecom associant les technologies 3G+ (75% de la population couverte) et Edge (94% de la population couverte) permet de profiter d'une excellente couverture partout en France et de très hauts débits dans les principales villes.

N°1 de la Relation Clients en téléphonie mobile pour la deuxième année consécutive, Bouygues Telecom assure un service de proximité. Ses 2.000 conseillers de clientèle, son réseau de distribution de 590 Magasins Club Bouygues Telecom et le site Internet disponible 7j/7 et 24h/24 permettent d'offrir une présence de qualité auprès de ses clients.

ORANGE



Orange est la marque phare de France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. Elle compte 123 millions de clients, pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent.

En 2008, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 53,5 milliards d'euros (12,7 milliards d'euros au premier trimestre 2009). Au 29 avril 2009, le Groupe comptait près de 184 millions de clients dans 30 pays, dont 123 millions de clients du mobile et 13 millions de clients ADSL en Europe. Orange est le troisième opérateur mobile et le premier fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

La stratégie du Groupe est fondée sur la convergence et l'innovation. Elle se caractérise par la maîtrise des coûts et vise à faire d'Orange l'opérateur intégré de référence pour les services de télécommunications en Europe.

Aujourd'hui, le Groupe reste concentré sur son cœur de métier d'opérateur de réseau, tout en développant ses positions sur des nouvelles activités de croissance. Afin de répondre aux attentes des clients, le Groupe s'efforce de fournir des produits et des services simples et conviviaux, grâce à son modèle de performance durable et responsable qui peut s'adapter aux conditions d'un écosystème en pleine mutation.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

SFR



Le nouvel SFR, issu du rapprochement entre SFR et Neuf Cegetel, devient le 1er opérateur alternatif en Europe qui réalise plus de 12 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires et sert près d'un français sur deux.

En devenant un opérateur global, SFR est à même de répondre aux besoins des clients grand public, professionnels, entreprises et opérateurs (wholesale) en matière de mobile, d'Internet, de fixe et de services.

SFR compte 19,7 millions de clients mobiles, dont 5,9 millions de clients 3G/3G+ (fin décembre 2008) et 2,4 millions de lignes entreprises, ainsi que 3,9 millions de clients Internet à haut débit.

Propriétaire de ses infrastructures mobiles et fixes et doté d'une forte expertise dans les domaines de l'IP, le nouvel SFR a les moyens de ses ambitions : devenir un opérateur de nouvelle génération. Acteur majeur de l'innovation et leader de la relation client, SFR s'appuie sur ses actifs et ses compétences pour proposer à tous des services en continuité d'usage. SFR se positionne aussi comme un acteur ouvert, travaillant avec les meilleurs partenaires, et engagé.

SFR compte 10 000 collaborateurs et bénéficie d'un actionnariat stable avec deux grands actionnaires : Vivendi (56%) et Vodafone (44%).

L'Université Nice-Sophia Antipolis



L'Université Nice-Sophia Antipolis (UNS) a joué un rôle décisif dans le lancement du projet « NICE, ville du sans contact mobile ». L'UNS est moteur sur la valorisation de l'innovation concernant les usages du futur numérique et notamment de la technologie du « sans contact mobile » (NFC).

Elle a décroché des premières mondiales de services prototypés au travers du Master MBDS et bientôt de la fondation JM@GINE. Un partenariat entre la ville de Nice, l'Université et l'industrie est original et constitue le premier maillon de la chaîne de l'innovation créatrice d'emplois.

Les services d'information du mobile du futur vont se développer à Nice avec toute la créativité et le dynamisme des étudiants de plusieurs disciplines et inscrire ainsi l'Université au cœur de la cité numérique du futur.

L'Université Nice-Sophia Antipolis est implantée sur l'ensemble du territoire azuréen, de Cannes à Menton. 11^{ème} université française, présente dans le classement de Shanghai, l'UNS incarne l'excellence universitaire française. Elle s'appuie sur le potentiel de ses laboratoires, la qualité de ses enseignants et intervenants professionnels et son ouverture internationale pour former des cadres qui soient, par leurs connaissances et leurs compétences, des leaders dans l'exercice de leur activité dans un contexte de forte compétition internationale.

L'Université de Nice-Sophia-Antipolis, c'est :

8 Unités de Formation et de Recherche

- ◆ Droit, sciences politiques, économiques et de gestion
- ◆ Espaces et cultures
- ◆ Institut du droit de la paix et du développement
- ◆ Lettres, arts et sciences humaines
- ◆ Médecine
- ◆ Odontologie
- ◆ Sciences
- ◆ Sciences et techniques des activités physiques et sportives

2 Instituts

- ◆ Institut d'administration des entreprises (IAE)
- ◆ Institut universitaire de technologie (IUT)

2 Ecoles

- ◆ Ecole d'ingénieur, Polytech'Nice Sophia, implantée sur le parc technologique de Sophia Antipolis
- ◆ Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM)

VEOLIA TRANSPORTS



Dans le domaine de l'expérimentation des nouvelles technologies numériques, Veolia Transport a initié en 2004, en collaboration avec Orange, « Tilamo ».

Cette expérimentation s'est déroulée avec succès entre octobre 2005 et janvier 2007 sur les lignes de bus desservant Cagnes-Sur-Mer et Saint Laurent du Var.

Le projet « Nice Ville du Sans Contact Mobile » a été élaboré avec Veolia Transports et le délégataire du réseau de transport « Ligne d'azur » de *Nice Côte d'Azur*.

Le Forum des Services Mobiles Sans Contact

Créé le 10 octobre 2008 à l'initiative de Luc Chatel, secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation, le « Forum des services mobiles sans contact » est une association à but non lucratif, qui compte 37 membres sociétaires (opérateurs mobiles, banques, enseignes de distribution, médias, transports publics et industries technologiques), ainsi que de nombreux partenaires contributeurs (associations, syndicats professionnels, pôles de compétitivité, autorités régulatrices, associations de consommateurs, etc).

Le Forum a pour objectif de favoriser les synergies entre acteurs pour faciliter le développement des services mobiles sans contact en France (<http://www.forum-smisc.org>)

> Le Centre National de Référence « Santé à Domicile et autonomie »

La candidature conjointe du Pôle Solutions Communicantes Sécurisées (SCS) et des 3 pôles de compétitivité (Minalogic, Elopsys, CancerBioSanté) et 4 CHUs (Nice, Grenoble, Limoges et Toulouse), répond à l'appel à projet du gouvernement qui souhaite voir se développer un Centre de Référence pour la Santé à Domicile & l'Autonomie sur le territoire français.

Cette candidature rassemble d'ores et déjà une diversité d'acteurs complémentaires en lien avec la thématique de la santé à domicile et de l'autonomie, qui sont répartis sur l'ensemble du territoire français. Le Pôle SCS a su fédérer, autour de ses différents objectifs, d'autres territoires dont la totalité des pôles mondiaux TIC, la moitié des pôles de compétitivité santé et plusieurs pôles régionaux spécialisés sur cette thématique.

Afin d'assurer un haut niveau d'excellence scientifique et technologique et un transfert optimum des développements vers l'industrie, la candidature est portée nationalement par les principaux Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologique (EPST) et Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC) concernés par la thématique : CEA, CSTB, CNES, INRIA et plusieurs laboratoires clefs du CNRS tels que le LAAS et le XLIM.

Cette candidature a pour but de valoriser les technologies, compétences, savoir-faire et activités afin de répondre aux enjeux humains, sociétaux et économiques de la thématique « Santé à domicile et Autonomie ». Pour cela, le Centre de Référence proposé aura pour objectif l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, l'émergence de nouvelles organisations et solutions innovantes associées ainsi que le développement de la compétitivité de la filière.

Si cette candidature a su remporter un tel soutien des acteurs de la filière à l'échelle nationale en seulement quelques mois, c'est principalement grâce à l'effort fourni pour répondre parfaitement aux critères du cahier des charges tout en favorisant 4 grands axes de travail :

- ◆ une vision structurante et évolutive au cours du temps,
- ◆ une volonté d'ouverture à la fois nationale et internationale, conduisant à une véritable ambition mondiale et enfin
- ◆ une approche coopérative permettant une diffusion efficace et rapide des connaissances.

La candidature visant le développement économique national de la filière repose sur une organisation en réseau de centres experts et de centres relais répartis sur l'ensemble du territoire et animés par les quatre territoires fédérés de Provence-Alpes- Côte d'Azur, Rhône Alpes, Midi-Pyrénées et Limousin.

DOSSIER DE PRESSE
Nice, ville du « Sans Contact Mobile »

Déplacement de Luc Chatel à Nice

Vendredi 22 mai 2009 à 15h30

La coordination des activités sera assurée par le Siège, implanté en région Provence-Alpes-Côte d'Azur au cœur de la métropole niçoise. Son objectif sera avant tout de coordonner et soutenir le développement et la diffusion des solutions innovantes pour la santé à domicile et l'autonomie.

La création d'un Centre National de Référence est un projet ambitieux, évolutif, ouvert et porteur d'innovations dont l'objectif principal reste le développement du bien-être de la population et des patients. La présence du Centre de Référence en Provence-Alpes-Côte d'Azur est une opportunité unique pour la région, le département des Alpes Maritimes et la ville de Nice dans le but de favoriser le développement d'une filière d'excellence et de consolider son rayonnement international.

